

Loi anti-inflation

nable député de Lafontaine-Rosemont pourrait poser sa question.

M. Lachance: Le député a parlé avec raison de collaboration nécessaire avec les autorités provinciales. Ne considère-t-il pas que la signature de l'entente-cadre aujourd'hui même ou plutôt de l'entente auxiliaire au sujet de la création d'un fonds de 77 millions de dollars, dont 45 millions proviendront du gouvernement fédéral, pour l'amélioration de l'infrastructure de 20 parcs industriels et aussi pour les parcs de pêche est un exemple de collaboration avec le gouvernement provincial du Québec?

M. La Salle: Monsieur le président, le député me parle d'une subvention intéressante que le ministère de l'Expansion économique régionale a annoncée, je pense, hier, avant-hier ou aujourd'hui au sujet des projets qui pourront se réaliser dans la province de Québec. C'est fort heureux. Je voudrais quand même rappeler au député que j'aurais préféré que ces ententes soient signées il y a cinq ans.

La question qui intéresse les Québécois est la suivante: Pourquoi ce gouvernement a-t-il attendu d'être au seuil de la faillite et d'avoir mené le Canada aussi près d'une faillite monumentale dans un marasme économique aussi dangereux pour le voir aujourd'hui annoncer quotidiennement une série de subventions qui auraient dû être annoncées il y a quatre ou cinq ans, comme nous le sollicitons à l'époque? J'accepte bien sûr la subvention que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard) a annoncée aujourd'hui, et je m'en réjouis. Je regrette qu'on l'ait fait par obligation encore une fois.

M. Lachance: Cela a été fait, c'est une prolongation.

M. Lapointe: On a versé 300 millions de dollars durant les cinq dernières années!

● (2122)

[Traduction]

M. Derek Blackburn (Brant): A mon avis, monsieur l'Orateur, et je crois que c'est aussi ce que pensent certains membres de mon parti, le présent débat sur la loi anti-inflation et ses règlements ainsi que sur la Commission est extrêmement important. Pour la première fois, voilà que le gouvernement planifiait réellement l'économie, mais malheureusement sa planification était mauvaise. Je ne veux pas être de ces prophètes du passé qui déclarent: «Je vous l'avais bien dit», mais il est un fait, qu'il y a deux ans et demi, le Nouveau parti démocratique nous l'avait annoncé.

Cette planification délibérée du gouvernement a contribué non seulement à accroître le chômage au Canada mais, par voie de conséquence, à augmenter la misère de nombre de nos concitoyens, sans avoir réussi à régler en rien les problèmes fondamentaux, comme elle était censée le faire, à savoir les problèmes liés à l'inflation. Le gouvernement avait pourtant toutes sortes de précédents sous les yeux. Les États-Unis, par exemple, ont essayé d'imposer des réglementations à la fin des années 60 ou au début des années 70, mais les contrôles des prix et des salaires se sont soldés là-bas par un échec. Le gouvernement n'a pas tiré de leçon de cet échec. Nous avons entendu ce qu'a dit le président Carter à la télévision l'autre soir, au cours du discours qu'il a prononcé devant le Congrès américain. Il a dit qu'il ne croyait pas dans la réglementation des prix et des salaires, car elle n'avait aucun effet.

[M. l'Orateur adjoint.]

Le gouvernement d'en face s'est engagé à appliquer la réglementation jusqu'au 14 avril au moins, et a l'intention de maintenir certains mécanismes de contrôle pendant la deuxième partie de l'année et peut-être même au-delà, jusqu'en 1979. Telle est son intention, malgré la leçon que nous aurions pu tirer de l'exemple américain.

Je ne me prétends pas économiste, mais il me semble que lorsque l'économie est sans aucune planification et qu'elle est en plein essor, il est temps de tenter d'arrêter son emballement au moyen de mécanismes fiscaux et monétaires, et que lorsqu'elle sombre au creux de la vague, comme c'est le cas au Canada depuis deux ans et demi, il est temps de relâcher ces mesures fiscales et monétaires. Or le gouvernement libéral a fait exactement le contraire.

Selon le gouvernement, tout allait très bien au début des années 70. Il prônait alors des bénéfices rapides; amassez dès maintenant car dans deux, trois ou quatre ans, cela ne sera plus possible. Actuellement, nous vivons une période d'austérité économique doublée d'une rareté d'argent, et pourtant le gouvernement persiste à maintenir les contrôles.

Comment cela affecte-t-il les gens? Oublions un instant ce que nous disent les grands penseurs, les grands législateurs, le grand premier ministre (M. Trudeau) et les bureaucrates. Allons voir les choses de plus près. Je ne voudrais pas faire du particularisme en parlant de ma circonscription de Brant, car le programme de contrôles a nui à l'ensemble du pays, mais considérons rapidement quels ont été les effets des contrôles dans cette partie du Canada qu'on dit riche, traditionnellement peu encline au chômage, disposant de beaucoup de liquidités et bourdonnante d'activité économique.

Par suite de la planification à rebours ou négative du gouvernement libéral, le taux de chômage dans la ville de Brant atteint actuellement 12 p. 100. Si l'on compte dans cette région la réserve indienne des Six Nations, le taux de chômage se situe alors à près de 15 p. 100. Est-ce là le sort que réservait le gouvernement à la circonscription de Brant ou à toute autre circonscription? Je ne peux que conclure que c'était voulu et que l'inflation préoccupait tellement le premier ministre il y a deux ans et demi qu'il nous pressait d'accepter le contrôle et d'endurer le chômage. Par la suite, il pouvait dire à nos jeunes d'aller ailleurs s'ils ne pouvaient trouver des emplois; ils devraient aller à l'étranger.

En réalité, dans tous les pays de l'Europe occidentale, là où les gouvernements planifient d'une façon positive, et je ne parle pas seulement des gouvernements socio-démocrates, le taux de l'inflation de même que celui du chômage diminuent même en l'absence de contrôles. Pourtant, le premier ministre se refuse à abandonner le principe désuet ou dépassé voulant que la seule façon de faire fonctionner l'économie est au moyen de contrôles.

● (2132)

Je me souviens d'une journée à l'automne de 1975 alors que je marchais avec des syndiqués à Brantford. Nous nous étions rendu compte à l'époque que les contrôles ne donneraient rien et qu'ils seraient appliqués de façon inégale. Nous savions que des gens échapperaient à tous les contrôles et que d'autres échapperaient à une partie d'entre eux, en ce qui a trait à leurs revenus. Nous savions que les gens à revenu fixe, ceux touchant des pensions d'invalidité, de guerre et de vieillesse, en souffriraient. Nous savions aussi que les salariés en souffri-